



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX—Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Les RR. PP. Trappistes au Canada. Notre-Dame du Lac des Deux Montagnes.—Collegiana.—L'honorable Thomas Chapais, conseiller législatif.

Causerie agricole : Consommation des fourrages sur sa propre ferme.—L'ensilage, une nouvelle association de cultivateurs, un silo dans chaque paroisse.

Sujets divers : Concurrence au beurre canadien.—Usage de la cendre pour le blé.—Arrosage des plants en été.—Un nouveau moyen de reconnaître une bonne vache laitière.—Les industries du lait.

Choses et autres : Trois jeunes français viennent d'être admis à l'école d'agriculture de Sainte-Anne.—Nouveau projet de colonisation proposé aux Canadiens, tant au Canada que des États-Unis.—L'engrais pour le jardin.—Le bon goût donné au fromage.

Recettes : Emploi des os pour la végétation.—L'ammoniac et salpêtre pour les fraises.

REVUE DE LA SEMAINE

L'honorable M. Thomas Chapais, conseiller législatif.—A une de ses premières réunions, le Gouvernement de la province de Québec a nommé M. Thomas Chapais rédacteur-propriétaire du *Courrier du Canada*, conseiller législatif pour la division des Laurentides.

Depuis déjà nombre d'années, dès sa sortie même du collège de Sainte-Anne où il a brillé par ses talents, M. Chapais s'est activement occupé de politique, dans la presse comme sur les hustings, à la défense de la cause conservatrice. Le Gouvernement DeBoucherville ne pouvait mieux récompenser les services rendus par M. Chapais, qu'en le nommant conseiller législatif.

Les nombreux amis de M. Chapais applaudiront sans doute à cette nomination qui lui permettra de rendre à la province toute entière de nouveaux et précieux services. M. Chapais est certainement appelé à jouer un rôle important dans les discussions soulevées au conseil législatif où l'on décide en dernier ressort des différents changements qui doivent être apportés à notre législation provinciale.

Collegiana.—Dimanche, 13 mars, c'était, dans tous les séminaires et collèges, fête de première classe en l'honneur de Saint Thomas d'Aquin, Léon XIII voulant ainsi faire honorer l'Ange de l'École d'une manière toute spéciale par la jeunesse catholique.

A Sainte-Anne cette fête a été célébrée avec éclat : la musique et l'éloquence se sont comme donné la